

IV - Déchiffrage.

- L'épreuve consiste à déchiffrer deux ou trois portées suivant le cursus de formation musicale : une en binaire, l'autre en ternaire. Ces portées correspondent au programme rythmique ci-dessus.

- Ce déchiffrage doit se faire lentement. Un temps de préparation est cependant accordé, de 3 à 5 minutes.

V - Le répertoire.

- L'épreuve consiste à répondre aux questions sur les principales caractéristiques des danses abordées ici, dans leurs formes les plus classiques, à savoir : la gavotte de l'Aven - la dañs fisel - la gavotte mod Calanhel - le bal et la figure typique d'un tamm Kreiz.

VI - Un air à jouer en binaire et un autre en ternaire.

- Idem. Les airs suivent le cursus musical du cahier, tel qu'il est déterminé à la page précédente.

- Deux possibilités :

A - Les airs sont choisis par l'élève, soit dans le répertoire du cahier, soit provenant d'une autre source. En aucun cas, ils ne doivent comporter de difficulté supérieure à celles abordées dans ce cahier.

B - Les airs sont donnés par le formateur. Dans ce cas, ils doivent être communiqués six semaines au moins avant l'épreuve.

- Les airs peuvent aussi être à deux ou trois parties. Dans ce cas, l'élève peut être accompagné par la ou les personnes de son choix, même par son formateur habituel. Seul l'élève est jugé.

Système de notation.

Les critères sont les suivants :

- Déchiffrage / 20
- Technique / 20
- Théorie / 20
- Air présenté / 40 (coefficient 2).

Total : 100 points / par 5, ce qui donne une note sur 20.

Résultats :

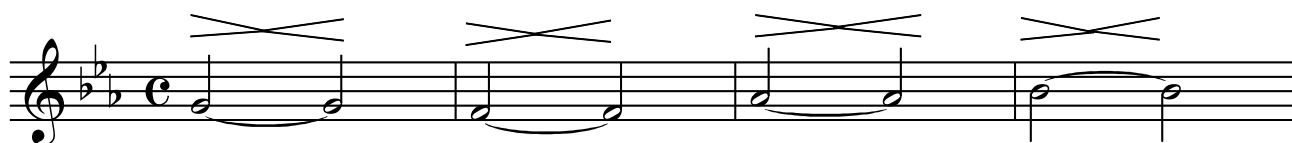
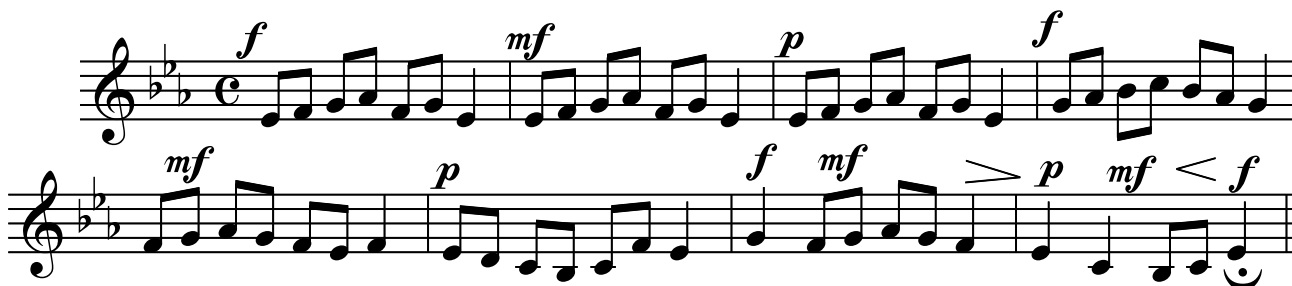
- admission au degré = 12 / 20.
- mention AB = 14 / 20.
- mention B = 16 / 20.
- mention TB = 18 / 20.

Exemples d'épreuve.

- Déchiffrage.

1^{er} exemple :

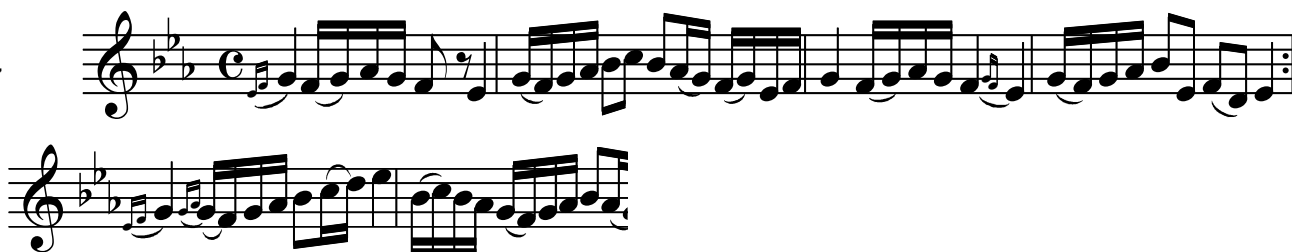


2^{ème} exemple :3^{ème} exemple :**- Technique de son.**1^{er} exemple, les filages de sons :2^{ème} exemple, les nuances :**Types d'airs proposés au 2^{ème} degré.**

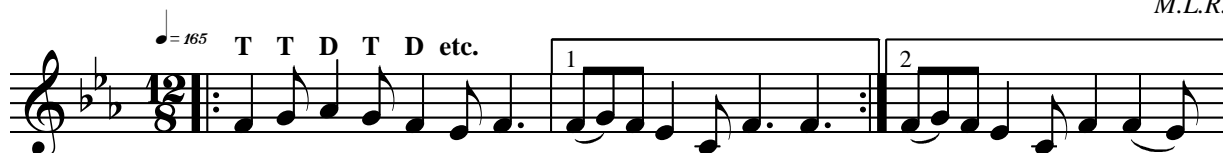
N.B. Selon les difficultés des airs, les exercices techniques ne sont pas obligatoires, si les airs les contiennent déjà. Les examinateurs apprécieront.

GAVOTTE DE L'AVEN

M.L.R.

r
77**DAÑS FISEL**

M.L.R.

r
78

SUITE DE TON DOUBL MOD CALANHEL

M.L.R.

T T D T D T D T K T T etc.

r
79

The musical score for 'SUITE DE TON DOUBL MOD CALANHEL' is written in a single system. It begins with a treble clef, a key signature of two flats (B-flat and E-flat), and a 12/8 time signature. The melody consists of a sequence of eighth and quarter notes. Above the first few notes, the letters 'T T D T D T D' are written, and above the next few, 'T K T T etc.' are written. The score includes a repeat sign with first and second endings. Below the main staff, there is a second staff with a few additional notes.

MARCHE IRLANDAISE

M.L.R.

r
80

The musical score for 'MARCHE IRLANDAISE' is written in a single system. It begins with a treble clef, a key signature of two flats (B-flat and E-flat), and a 6/8 time signature. The melody is a simple march consisting of eighth and quarter notes. Below the main staff, there is a second staff with a few additional notes.